

HARMONIS REACTIF

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 juin 2022

▶ **Code ISIN :**

Part C : FR0010191197

▶ **Dénomination :** HARMONIS REACTIF

▶ **Forme juridique :** FCP – de droit français

▶ **Compartiments/nourricier :** Non

▶ **Société de gestion :**

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT - n° agrément GP 97-124
21, Boulevard de la Madeleine
75001 PARIS

▶ **Dépositaire et conservateur :**

CACEIS BANK France, Société anonyme, Siège social : 89 RUE GABRIEL PERI 92120 MONTROUGE

▶ **Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC) et centralisateur par délégation de la société de gestion :**

CACEIS BANK France, Société anonyme, Siège social : 89 RUE GABRIEL PERI 92120 MONTROUGE

▶ **Délégation comptable :** CACEIS FUND ADMINISTRATION

▶ **Durée d'existence prévue :** Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans

▶ **Commissaire aux comptes (y compris suppléant pour les SICAV) :**

PricewaterhouseCoopers Audit, Représentée par Monsieur Frédéric Sellam,
63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur seine

▶ **Commercialisateurs :**

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT
Société par actions simplifiée
14 rue de Bassano – 75016 PARIS

SICAVONLINE

Société anonyme

Le Village 5, 50 Place de l'Ellipse - 92800 Puteaux - La Défense

▶ **OPCVM investissant dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :** jusqu'à 100 % de l'actif net

▶ **Délégation de la gestion financière :** Néant

► **Objectif de gestion :**

HARMONIS REACTIF est un fonds de fonds multi gestionnaires et multi stratégies. L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indicateur de référence, composé pour 50 % de l'indice MSCI World Index en euro (Ticker : MSDEWIN Index) et 50 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) (Ticker : WOG1 Index), sur la durée de placement par l'utilisation flexible de la diversification des investissements entre les marchés monétaires, obligataires et actions.

► **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence est composé pour 50 % de l'indice MSCI World Index en euro dividendes réinvestis (Ticker : MSDEWIN Index) et 50 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) (Ticker : WOG1 Index).

Le MSCI World Index en euro mesure la performance du marché des actions des marchés développés et regroupe des valeurs de 23 pays du monde (dividendes réinvestis). La composition des indices MSCI est disponible sur <http://www.msci.com/>.

L'indice BofA (« Bank of America ») Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) est composé de titres obligataires émis par des pays du monde entier dont la notation est Investment Grade (minimum BBB- pour SP et Fitch et Baa3 pour Moody's).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'indicateur de référence ne reflète pas l'objectif de gestion du fonds, le style de gestion étant discrétionnaire. La comparaison avec ces indices de référence sera réalisée a posteriori, si bien que la performance du fonds pourra s'en écarter.

► **Stratégie d'investissement :**

Le portefeuille est essentiellement construit suivant des stratégies directionnelles et d'arbitrage soit par le biais d'OPC soit par le biais de contrats futures ou de trackers.

La politique d'investissement est définie par l'équipe de gestion qui détermine ses stratégies d'investissement en fonction de ses anticipations macro-économiques, secondée par des analyses quantitatives financières et économétriques. Ces stratégies s'appuient notamment sur des modèles de prévision et des modèles de risque développés par les sociétés EONOS INVESTMENT TECHNOLOGIES et MOTEUR DE RECHERCHE QUANTITATIVE, sociétés de recherche et d'innovation dont l'objectif est d'appliquer des théories scientifiques et mathématiques au secteur financier en développant des logiciels d'aide à la décision. L'équipe de gestion prend ses décisions de façon autonome.

1) Une allocation stratégique, discrétionnaire, qui résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique, de l'évaluation des marchés et de l'anticipation de l'évolution des marchés à moyen / long terme (de quelques mois à quelques années).

L'univers de gestion couvre toutes les classes d'actifs (actions, obligations, devises, indices de matières premières...).

L'exposition à chacune des catégories d'actifs pourra varier de 0 à 100 %. Sur les marchés actions, l'allocation géographique sur les pays émergents pourra atteindre 40 % de l'actif via des OPC et des futures sur indice.

L'OPC utilisera des instruments dérivés (contrats à terme, futures, options, swaps de performance et d'inflation et contract for difference - CFD) à des fins de couverture, d'exposition, de surexposition et d'arbitrage ; notamment pour gérer les risques de change, la trésorerie et pour piloter le risque du portefeuille.

Lorsque des opportunités de marché se présenteront, l'exposition aux contrats sur indices de contrat à terme de matières premières pourra atteindre 100% de l'actif net.

Les contrats sur indices de contrat à terme de matières premières excluent tout type d'intervention susceptible d'induire une livraison en physique.

Le FCP ne détiendra pas d'obligation de type « high yield » (titres spéculatifs) en direct mais pourra investir jusqu'à 20% de son actif en OPC étant eux-mêmes investis en obligations à haut rendement.

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif dans d'autres OPCVM de droit français et/ou étrangers, dans la limite des ratios réglementaires, relevant de la directive européenne, y compris dans des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée.

Les OPC externes seront sélectionnées en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs évalués par les gérants spécialisés dans la sélection de fonds.

Cette allocation stratégique a pour objectif de refléter l'indice de référence sans le répliquer systématiquement.

Le FCP pourra être exposé au risque de change.

2) Une allocation tactique qui a pour objectif de protéger le portefeuille en cas de baisse des marchés, le dynamiser en cas de hausse et exploiter les opportunités d'arbitrage entre classes d'actifs. Cette allocation peut être réalisée par des prises de positions d'arbitrages (consistant à tirer profit de différences de cours sur un des actifs financiers entre plusieurs marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments,).

Elle est mise en œuvre essentiellement à partir d'instruments des marchés financiers à terme réglementé et/ou organisés ainsi que sur les marchés de gré à gré de taux, d'actions et de devises, français et étrangers et d'indices offrant une grande liquidité.

Elle combine plusieurs approches, momentum, prime de risque et arbitrage, dont l'horizon d'investissement va de quelques jours à quelques mois. Les décisions d'investissement résultent du traitement automatique de données statistiques ou fondamentales. Ces approches pouvant se cumuler et être convergentes, une classe d'actif pourra être surexposée. L'exposition au marché actions ne pourra pas dépasser 150 %.

Ces opérations seront réalisées dans la limite des engagements définie par la méthode en VaR relative.

La VaR correspond à la perte maximale (20 %) subie par l'OPCVM sur une période donnée (20 jours) et avec un seuil de confiance déterminé (99 %).

► **Affectation des sommes distribuables :**

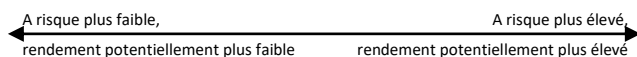
- Affectation du résultat net : capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation

► **Principaux risques encourus sur le FCP :**

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de change
- Risque lié au crédit
- Risque lié aux investissements en High Yield (à caractère spéculatif)
- Risque lié aux arbitrages
- Risque de surexposition
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque sur les indices actions
- Risque de marchés émergents
- Risque de contrepartie

► **Garantie ou protection : Néant**

► **Profil de risque et de rendement :**



| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Le calcul de cet indicateur est basé sur les résultats passés en matière de volatilité sur une période de 5 ans.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition sur les marchés actions, y compris les marchés émergents (0 à 40%).

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

► **Rapport de gestion :**

Commentaire macroéconomique :

Le deuxième semestre de 2021 commence sur une belle lancée haussière avec un rally en juillet et en août des actions sur les marchés globaux malgré les contraintes d'approvisionnement et les craintes concernant l'inflation. Cette hausse a été soutenue par les excellentes publications des entreprises, supérieures aux prévisions, mais également par les commentaires toujours accommodants de la Réserve Fédérale Américaine concernant sa politique de rachat d'actif et de

hausse des taux. Le mois de septembre en revanche a été marqué par un fort recul des indices globaux. Les chiffres d'inflation ont été revu à la hausse et les taux ont subi des corrections à la hausse. La conséquence était une violente rotation sectorielle au profit des secteurs cycliques et au détriment des secteurs de croissance comme la technologie. L'optimisme regagne les marchés sur le mois d'octobre et sur les trois premières semaines de novembre, soutenu par les bons résultats des entreprises et par les discours rassurants des banquiers centraux. La découverte du variant Omicron a poussé les indices à la baisse sur la fin du mois, mais se sont ressaisis en décembre grâce aux campagnes vaccinales et aux indicateurs économiques qui montrent une bonne résilience de la part des économies et des entreprises dans un contexte mouvementé par les politiques monétaires et les chiffres d'inflation souvent revus à la hausse. Sur ce dernier semestre, les indices S&P 500, STOXX Europe 600 et MSCI World Euro ont connu une croissance de +10.9%, 8.5% et 12.4%, respectivement leur 4ème, 6ème et 5ème plus grosse variation des 5 dernières années. Le période a été marqué par un début de durcissement du discours des banquiers centraux au sujet de la politique monétaire, notamment aux Etats-Unis. La Banque Centrale Américaine réduira ses achats obligataires d'un rythme plus important qu'initialement annoncé mais pourrait envisager également une réduction de son bilan. Le marché anticipe ainsi aux Etats-Unis trois hausses de taux en 2022, trois en 2023 et deux en 2024, la première devrait avoir lieu entre mars et juin 2022. Concernant l'Europe, cette hausse des taux ne devrait pas arriver avant fin 2023. Cependant les révisions inflationnistes sont révisés à la hausse à court terme suite à la forte hausse du pétrole. Selon les estimations des économistes une hausse de 10 USD des prix du Brent a ainsi un impact sur l'inflation de la Zone Euro de 0,3/0,4%. Une menace importante pour la composante énergie est également une éventuelle escale du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Le premier semestre de l'année 2022 a été marqué par deux trimestres très volatils résultant d'un environnement macroéconomique et géopolitique perturbé et incertain. Le Stoxx600 a baissé de 14.97%, le S&P 500 de 20.58%, le MSCI World Euro de 13.53% sur le semestre. Lors du premier semestre, en dépit des discussions engagées avec les Etats-Unis et l'UE, la Russie a décidé de concrétiser ses menaces en envahissant l'Ukraine au cours du mois de février. Les sanctions et embargo implémentés par les Etats-Unis et par l'Europe à l'encontre de la Russie ont pénalisé les marchés et ont participé, avec la détérioration de la situation sanitaire en Chine, à l'augmentation de l'inflation : +7.4% en mars en Europe et à +9.1% aux Etats-Unis, en glissement annuel. En réponse, les banques centrales ont ainsi commencé à réagir avec la Réserve Fédérale Américaine qui a relevé ses taux directeurs de 0.25%, et la BCE qui a annoncé qu'elle comptait réduire ses achats d'obligations plus rapidement que prévu et procéder à une hausse de taux dès cette année. Dans cet environnement, mêmes les obligations, considérés valeurs refuges autrefois, ont été en territoire négatif sur la période.

La situation du premier trimestre ne s'est pas forcément améliorée lors du second trimestre, avec une nouvelle baisse généralisée des actifs risqués suite à des craintes inflationnistes et un durcissement monétaire partout sauf en Chine et le Japon. L'inflation en Europe et aux Etats-Unis persiste à des niveaux importants, atteignant +8.6% et +9.1% à juin 2022 sur un an. Face à cette inflation, les banques centrales accélèrent leurs politiques restrictives. La Banque Centrale Européenne confirme la fin de son assouplissement quantitatif ainsi que l'augmentation des taux directeurs 0.25% dès juillet. La Réserve Fédérale Américaine, a quant à elle, a relevé ses taux de 75 points de base en juin, sa plus forte hausse depuis 1994. Sur le semestre, les rendements obligataires ont connu des hausses impressionnantes avec le 10 ans américain qui augmente de 150 points de base à 3.01% vs un écartement de 2 ans américain de 222 points de base à 2.953%. Les taux européens affichent des hausses de 151 points de base pour le 10 ans allemand et 172 points de base pour le 10 ans français. Le 10 ans italien affiche quant à lui une des variations européennes les plus fortes avec 209 points de base de hausse sur la période à 3.264% mais en baisse par rapport à 4.179% le 14 juin. En effet, les primes de risque des pays périphériques ont subi des forts écartements sur la période, alimentés par des craintes inflationnistes et de récession mais apaisées

par la BCE qui a annoncé, lors d'une réunion d'urgence, qu'elle travaille sur un outil monétaire d'anti-fragmentation pour combattre la dichotomie de l'évolution des primes de risque entre les pays « cœur » et les pays périphériques au sein de la Zone Euro. Les prix des matières premières ont été les plus touchés par toute cette situation, avec les prix du baril WTI et du baril Brent qui augmentent de 46.56% et 45.76%, respectivement. Le gaz a connu l'augmentation la plus importante, +73.52% sur le semestre, soutenu par les réductions de débits de Gas en provenant de la Russie tout au long de la période. Sur ces nouvelles, le dollar poursuit sa hausse vs toutes les devises et l'euro continue de s'affaiblir face au dollar pour terminer le semestre à 1.0484, soit une baisse de 7.79% sur la période.

Commentaire de gestion :

Le fonds Harmonis Réactif affiche une performance négative de 16.21%, contre - 6.31% pour son indice de référence, soit une sous-performance de 9.90%. Le portefeuille est composé de trois blocs : le bloc des fonds sous-jacents couverts, le bloc de la poche tactique actions et taux et le bloc directionnel qui permet de s'exposer aux actifs de l'univers de l'indice de référence.

Harmonis Réactif a beaucoup souffert sur la deuxième partie de l'exercice courant le premier semestre de l'année 2022. Cette période a été marquée par une forte volatilité sur les marchés lié à la hausse de l'inflation et la une remontré rapide des taux d'intérêt qui a pénalisée les actifs obligataires mais également les actions de style croissance, une majeure composante des fonds sous-jacents. Ainsi, les fonds sous-jacents ont largement sous-performé leurs indices de référence. Leurs performances relatives sur l'exercice varient entre -11% et -22%. Les fonds actions n'ont pas suivi les rotations sectorielles au sein des indices et affichent des performances très en dessous leurs indices de référence. Les protections du fonds effectuées largement par des futures d'indices ont aidé que très partiellement la protection du portefeuille. Le bloc directionnel sur la partie obligataire a été rapidement réduit de 50% en début de janvier 2022 à presque 0% en termes d'exposition obligataire vers la fin du mois de janvier 2022 pour y rester jusqu'à la fin de l'exercice comptable du fonds. L'exposition action a été activement gérée avec une surexposition structurelle vs l'indice de référence sur le deuxième semestre de l'année 2021 et une sous-exposition structurelle sur le premier semestre de l'année 2022. L'exposition actions a oscillé entre 20% à 45% sur la deuxième partie de l'exercice comptable, le premier semestre de l'année 2022, pour protéger au maximum le portefeuille. Le mois de janvier a été particulièrement difficile pour le fonds. Tous les actifs sous-jacents ont beaucoup souffert en absolu et en relatif et ont pénalisé la performance relative et absolue du fonds. Des stratégies tactiques optionnelle via des produits listés des indices actions ou taux ont été mises en place pour protéger le portefeuille.

Principaux mouvements sur la période :

Par poches stratégiques, les principaux mouvements ont été les suivants :

STATIQUE ou FONDS COUVERTS : le fonds investit en d'autres fonds couverts en risque de marché (via des contrats à terme qui répliquent leurs indices de référence). La stratégie d'investissement cherche à capter les alphas des gérants des fonds sous-jacents. La couverture est partiellement ajustée selon les périodes des hausses ou des baisses des marchés actions pour mieux ajuster le risque de marché et surtout profiter des rotations sectorielles sur les marchés actions. Les fonds sous-jacents ont été conservés et le poids des fonds exposés aux marchés américains a été renforcé.

TACTIQUE : la poche tactique est une poche qui reflète les convictions du gérant à court ou moyen terme sur les marchés actions et les marchés obligataires mondiaux. Les stratégies sont exprimées via des contrats à termes sur les taux et des contrats à terme sur les actions. Les principales transactions sur la période au niveau de la poche taux étaient des stratégies de courbes (préférence

pour la partie courte ou longue de la courbe des taux en fonction des différentes situations du marché obligataire) ou des stratégies relatives entre les zones géographiques de la Zone Euro (préférence pour la partie 10 ans italienne vs la partie 10 ans allemande). Les stratégies sont effectuées via des contrats ou des options listées. Sur la partie actions, il y a eu des prises de risque actions sur différentes périodes via des contrats futures actions MSCI World ou S&P 500 ou STOXX 600 pour 5 % à 12% d'engagement du fonds, notamment sur la deuxième moitié de l'année 2021. En revanche, des stratégies de couverture ont été effectuées sur le premier semestre de l'année 2022 pour protéger le portefeuille, notamment via des options listées sur l'Eurostoxx 50 ou S&P 500.

REPLICATION : réplique des indices de référence du fonds (50% MSCI World et 50% des titres d'états monde - ICE BofA Global Government Index) via des contrats futures actions MSCI WORLD et des futures sur la courbe des taux allemands, US, UK et Japon. La réplique obligataire a été drastiquement réduite fin janvier 2022 jusqu' à la fin de l'exercice comptable suite à la remontée rapide des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique. La partie actions a également été réduite à plusieurs reprises au courant de l'année 2022.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

► **Evènements intervenus au cours de l'exercice :**

Le FCP n'a fait l'objet d'aucun changement ou mutation.

► **Informations réglementaires :**

Méthode de calcul du ratio du risque global :

Le fonds ayant choisi de mesurer son niveau de risque selon la méthode de la VaR, nous vous communiquons les niveaux de VaR minimum, maximum et moyen atteints au cours de l'exercice :

| | VaR 20J 99% Minimum | VaR 20J 99% Moyen | VaR 20J 99% Maximum |
|------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Du 01 Juillet 2021 au 30 Juin 2022 | 3.96% | 6.61% | 10.94% |

Critères déterminant les cas d'exercice des droits de vote :

Conformément à la politique de vote, le gérant du fonds n'a pas pris part au vote lors des assemblées générales des valeurs détenues dans le portefeuille.

La politique de vote est consultable par les porteurs et les clients sur son site internet : www.c-quadrat.com/fr

Levier :

| Période | Levier minimum | Levier maximum | Levier moyen |
|------------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Du 01 Juillet 2021 au 30 Juin 2022 | 2.122 | 3.4088 | 2.8549 |

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires de l'OPCVM :

Les intermédiaires autorisés sont référencés sur une liste régulièrement mise à jour par C-QUADRAT Asset Management France. L'ajout d'un intermédiaire sera effectué à partir du résultat de l'étude préalable de l'ensemble des services qu'il propose. Deux fois par an, une évaluation de l'ensemble des prestations des intermédiaires autorisés sera effectuée et pourra entraîner éventuellement un ou plusieurs retrais de la liste.

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- la qualité de leur recherche (couverture globale ou spécialisée...);
- la pertinence de tarifs en fonction des prestations ;
- la pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...);
- la qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison) ;
- la possibilité d'organiser des contacts directs avec les entreprises ;
- la qualité d'exécution des ordres sur le marché.

Commissions de mouvement :

Aucune commission de mouvement n'est prélevée sur le fonds.

Informations supplémentaires relatives à la politique de rémunération :

La politique de rémunération mise en place au sein de C-Quadrat Asset Management France (ex-Advenis Investment Managers) a vocation à définir les principes de rémunération des collaborateurs de C-Quadrat Asset Management France, conformément aux dispositions requises par l'annexe II de la Directive AIFM et par la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite directive OPCVM 5.

Au titre de l'exercice 2021, les rémunérations, fixes et variables, versées par C-QUADRAT Asset Management France à l'ensemble du personnel identifié, soit 13 collaborateurs, se sont élevées à 1 492 078 € se décomposant en :

- 1 086 611 € bruts au titre des rémunérations fixes ;
- 405 468 € bruts au titre des rémunérations variables.

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La partie fixe de la rémunération a été déterminée afin d'être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte.

La partie fixe rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction concernée (étude de marché, avis de conseils en recrutement) et des niveaux internes. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

la rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée.

La société de gestion de portefeuille invoque le principe de proportionnalité prévu au III de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF

| | |
|--|--|
| <p>Structure de la rémunération des membres du personnel : - montant de rémunération variable maximum en euros, - pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération fixe.</p> | <p>Montant maximum de rémunération variable du personnel identifié en euros : 100 000 € maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise</p> <p>Pourcentage maximum de rémunération variable du personnel identifié : : Inférieur ou égal à 30 % de la rémunération fixe</p> <p>L'un ou l'autre de ces seuils seront appliqués ; les gérants de FIA sont traités selon la politique de rémunération AIFM et en dessous du seuil de 100 k€ maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise</p> |
|--|--|

Critères ESG :

La société de gestion précise que la politique d'investissement de cet OPCVM ne prend pas en compte de manière systématique les critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance ni l'exposition aux risques climatiques suite à la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Cependant, ces objectifs peuvent être pris en compte par les gérants, de manière non formalisée.

Dans le cadre de la réglementation SFDR, le FCP est soumis à l'article 6 de la réglementation.

Ainsi, les investissements sous-jacents de ces produits financiers ne prennent pas en compte le critère européen pour des activités économiques respectueuses de l'environnement.

Information complémentaire :

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement et de la réutilisation au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

La Société n'est pas autorisée à participer à une opération de financement sur titres telle que définie dans le règlement SFTR ni à des swaps sur rendement total ou autres instruments financiers dérivés présentant des caractéristiques similaires. Si la Société décidait de prendre part à ce type d'opérations à l'avenir, le prospectus serait mis à jour conformément aux réglementations en vigueur.



HARMONIS REACTIF

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2022**

HARMONIS REACTIF
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
C-Quadrat Asset Management France
14, rue de Bassano
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HARMONIS REACTIF relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HARMONIS REACTIF

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.10.18 17:58:23 +0200



BILAN ACTIF AU 30/06/2022 EN EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|--|----------------------|----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 31 443 633,60 | 39 752 422,48 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 30 984 451,36 | 39 060 866,54 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 30 984 451,36 | 39 060 866,54 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 459 182,24 | 691 555,94 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 459 182,24 | 691 555,94 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 1 168 313,83 | 0,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 1 168 313,83 | 0,00 |
| COMPTES FINANCIERS | 1 169 448,28 | 3 150 611,98 |
| Liquidités | 1 169 448,28 | 3 150 611,98 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 33 781 395,71 | 42 903 034,46 |

BILAN PASSIF AU 30/06/2022 EN EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 29 478 281,12 | 40 757 506,52 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 4 022 213,42 | -441 825,98 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -692 695,85 | -1 131 293,84 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 32 807 798,69 | 39 184 386,70 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 498 452,37 | 691 555,99 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 498 452,37 | 691 555,99 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 498 452,37 | 691 555,99 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 49 199,10 | 594 830,88 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 49 199,10 | 594 830,88 |
| COMPTES FINANCIERS | 425 945,55 | 2 432 260,89 |
| Concours bancaires courants | 425 945,55 | 2 432 260,89 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 33 781 395,71 | 42 903 034,46 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 EN EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---------------|---------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| SIMEX MINIJGB 0921 | 0,00 | 6 687 339,34 |
| XEUR FGBS SCH 0921 | 0,00 | 336 420,00 |
| FV CBOT UST 5 0921 | 0,00 | 208 148,73 |
| LIFFE LG GILT 0921 | 0,00 | 1 193 779,49 |
| XEUR FGBM BOB 0921 | 0,00 | 939 050,00 |
| EURO BOBL 0922 | 372 570,00 | 0,00 |
| FGBL BUND 10A 0921 | 0,00 | 863 050,00 |
| FGBL BUND 10A 0922 | 1 190 240,00 | 0,00 |
| TU CBOT UST 2 0921 | 0,00 | 928 916,06 |
| XEUR FGBX BUX 0921 | 0,00 | 609 720,00 |
| US TBOND 30 0921 | 0,00 | 1 219 959,52 |
| US TBOND 30 0922 | 265 196,81 | 0,00 |
| DJE 600 EUROP 0921 | 0,00 | 18 657 120,00 |
| DJE 600 EUROP 0922 | 23 721 280,00 | 0,00 |
| MSCI WORLD 10 0921 | 0,00 | 19 614 697,70 |
| MSCI WORLD 10 0922 | 10 280 204,70 | 0,00 |
| EC EURUSD 0921 | 0,00 | 19 259 739,44 |
| EC EURUSD 0922 | 8 315 892,68 | 0,00 |
| Options | | |
| EUREX EURO BUND 08/2022 CALL 149 | 307 166,60 | 0,00 |
| EUREX EURO BUND 08/2022 CALL 151.5 | 221 875,68 | 0,00 |
| EUREX EURO BUND 08/2022 PUT 145 | 172 371,16 | 0,00 |
| EUREX EURO BUND 08/2022 PUT 140 | 157 460,16 | 0,00 |
| DJ EURO STOXX 50 09/2022 CALL 4100 | 36 340,50 | 0,00 |
| DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3300 | 421 549,80 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| XEUR FBTP BTP 0921 | 0,00 | 1 362 690,00 |
| XEUR FBTP BTP 0922 | 1 108 080,00 | 0,00 |
| US 10YR NOTE 0921 | 0,00 | 111 729,49 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2022 EN EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|--------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 76,49 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 16 152,61 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 16 229,10 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 38 473,66 | 18 368,64 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 38 473,66 | 18 368,64 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | -22 244,56 | -18 368,64 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 736 205,64 | 1 197 904,77 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -758 450,20 | -1 216 273,41 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 65 754,35 | 84 979,57 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | -692 695,85 | -1 131 293,84 |

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010191197 - HARMONIS REACTIF C :

1,75% TTC

Commission de surperformance :

20 % TTC dès lors que la performance du fonds annualisée nette de frais excède l'indice de référence. L'indice de référence est composé pour 50% de l'indice MSCI World Index en euro (Ticker : MSDEWIN Index), 50% de l'indice Bofa Lynch Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) :

- La commission de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative. Dans le cas d'une sous performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.
- La commission de surperformance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|--------------------------|------------------------------------|--|
| Parts HARMONIS REACTIF C | Capitalisation | Capitalisation |

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 EN EUR

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 39 184 386,70 | 37 075 872,20 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 15 434 350,18 | 1 097 954,05 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -14 426 032,61 | -5 843 526,22 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 2 006 784,89 | 2 958 317,43 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -106 831,40 | -97 554,65 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 9 806 906,78 | 5 763 692,30 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -7 510 754,34 | -8 937 038,47 |
| Frais de transactions | -56 933,86 | -42 779,83 |
| Différences de change | 156 498,76 | 9 708,00 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -10 467 431,22 | 7 990 590,61 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -1 293 813,24 | 9 173 617,98 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -9 173 617,98 | -1 183 027,37 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | -454 694,99 | 425 424,69 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 234 001,11 | 688 696,10 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -688 696,10 | -263 271,41 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -758 450,20 | -1 216 273,41 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 32 807 798,69 | 39 184 386,70 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|----------------------|---------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Actions | 34 459 375,00 | 105,03 |
| Change | 8 315 892,68 | 25,35 |
| Taux | 2 686 880,41 | 8,19 |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 45 462 148,09 | 138,57 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Taux | 1 108 080,00 | 3,38 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 1 108 080,00 | 3,38 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|--------------|------|---------------|------|----------------|------|--------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 169 448,28 | 3,56 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 425 945,55 | 1,30 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 2 686 880,41 | 8,19 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 1 108 080,00 | 3,38 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|--------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 1 169 448,28 | 3,56 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 425 945,55 | 1,30 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 372 570,00 | 1,14 | 2 314 310,41 | 7,05 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 108 080,00 | 3,38 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 GBP | | Devise 3 JPY | | Devise N Autre(s) | |
|--|-----------------|-------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 174 661,63 | 0,53 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 37 292,79 | 0,11 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 194 566,02 | 0,59 | 143 521,65 | 0,44 | 87 372,35 | 0,27 | 485,53 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 18 861 294,19 | 57,49 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/06/2022 |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Dépôts de garantie en espèces | 1 168 313,83 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 1 168 313,83 |
| DETTES | | |
| | Frais de gestion fixe | 48 070,51 |
| | Frais de gestion variable | 1 128,59 |
| TOTAL DES DETTES | | 49 199,10 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | 1 119 114,73 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|-----------|----------------|
| Part HARMONIS REACTIF C | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 830 213 | 15 434 350,18 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -831 106 | -14 426 032,61 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -893 | 1 008 317,57 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 2 108 420 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Part HARMONIS REACTIF C | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/06/2022 |
|--|------------|
| Parts HARMONIS REACTIF C | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 735 077,05 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,75 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 1 128,59 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/06/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/06/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/06/2022 |
|-----------------------------------|--------------|--|----------------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 23 538 371,25 |
| | LU1829348363 | AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC | 5 733 470,05 |
| | LU1906457111 | AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS F | 219,09 |
| | LU1906457038 | AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS I | 109,79 |
| | LU1906456907 | AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS S | 112,98 |
| | LU1906457897 | AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION F | 102,20 |
| | LU1906457624 | AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I | 5 971 901,74 |
| | LU1906457541 | AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION S | 109,12 |
| | LU1829348520 | AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC | 3 524 397,95 |
| | LU1906457467 | AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS F | 103,01 |
| | LU1906457384 | AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS I | 134,24 |
| | LU1906457202 | AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS S | 108,06 |
| | FR0000994667 | C-QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG PART R | 2 536 303,22 |
| | FR0011528900 | C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible A | 1 075 053,12 |
| | FR0011374073 | C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B | 1 303 729,02 |
| | AT0000A1YH23 | C-QUADRAT GREENSTARS ESG R VTIA | 3 392 517,66 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 23 538 371,25 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|----------------------------------|--------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -692 695,85 | -1 131 293,84 |
| Total | -692 695,85 | -1 131 293,84 |

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---------------------------------|--------------------|----------------------|
| Parts HARMONIS REACTIF C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -692 695,85 | -1 131 293,84 |
| Total | -692 695,85 | -1 131 293,84 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 4 022 213,42 | -441 825,98 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 4 022 213,42 | -441 825,98 |

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---------------------|--------------------|
| Parts HARMONIS REACTIF C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 4 022 213,42 | -441 825,98 |
| Total | 4 022 213,42 | -441 825,98 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 29/06/2018 | 28/06/2019 | 30/06/2020 | 30/06/2021 | 30/06/2022 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actif net Global en EUR | 55 151 748,23 | 50 538 414,22 | 37 075 872,20 | 39 184 386,70 | 32 807 798,69 |
| Parts HARMONIS REACTIF C en EUR | | | | | |
| Actif net | 55 151 748,23 | 50 538 414,22 | 37 075 872,20 | 39 184 386,70 | 32 807 798,69 |
| Nombre de titres | 3 501 036 | 3 241 361 | 2 386 904 | 2 109 313 | 2 108 420 |
| Valeur liquidative unitaire | 15,75 | 15,59 | 15,53 | 18,57 | 15,56 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,98 | 0,66 | 1,84 | -0,20 | 1,90 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -0,28 | -0,27 | -0,27 | -0,53 | -0,32 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| AUTRICHE | | | | |
| C-QUADRAT GREENSTARS ESG R VTIA | EUR | 24 234 | 3 392 517,66 | 10,34 |
| TOTAL AUTRICHE | | | 3 392 517,66 | 10,34 |
| FRANCE | | | | |
| C-QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG PART R | EUR | 90 003,663 | 2 536 303,22 | 7,73 |
| C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible A | EUR | 724 | 1 075 053,12 | 3,27 |
| C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B | EUR | 891 | 1 303 729,02 | 3,98 |
| DELUBAC PRICING POWER I | EUR | 290,11 | 4 446 318,70 | 13,55 |
| LUXE & LOW COST LEADERS I EUR | EUR | 11,5 | 574 973,44 | 1,76 |
| Luxe Low Cost Leaders C | EUR | 16 687 | 2 424 787,97 | 7,39 |
| TOTAL FRANCE | | | 12 361 165,47 | 37,68 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC | EUR | 4 235 | 5 733 470,05 | 17,48 |
| AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS F | EUR | 1 | 219,09 | 0,00 |
| AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS I | EUR | 1 | 109,79 | 0,00 |
| AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS S | EUR | 1 | 112,98 | 0,00 |
| AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION F | EUR | 1 | 102,20 | 0,00 |
| AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I | EUR | 57 974 | 5 971 901,74 | 18,20 |
| AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION S | EUR | 1 | 109,12 | 0,00 |
| AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC | EUR | 289 621 | 3 524 397,95 | 10,74 |
| AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS F | EUR | 1 | 103,01 | 0,00 |
| AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS I | EUR | 1 | 134,24 | 0,00 |
| AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS S | EUR | 1 | 108,06 | 0,00 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 15 230 768,23 | 46,42 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 30 984 451,36 | 94,44 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 30 984 451,36 | 94,44 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| Instruments financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| DJE 600 EUROP 0922 | EUR | -1 172 | 354 210,00 | 1,08 |
| EC EURUSD 0922 | USD | -66 | 1 078,48 | 0,01 |
| EURO BOBL 0922 | EUR | 3 | -90,00 | 0,00 |
| FGBL BUND 10A 0922 | EUR | -8 | -42 720,00 | -0,13 |
| MSCI WORLD 10 0922 | USD | 138 | -63 235,93 | -0,20 |
| US TBOND 30 0922 | USD | 2 | -5 111,44 | -0,02 |
| XEUR FBTP BTP 0922 | EUR | 9 | 35 200,00 | 0,11 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | 279 331,11 | 0,85 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 279 331,11 | 0,85 |
| Engagements à terme conditionnels | | | | |
| Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé | | | | |
| DJ EURO STOXX 50 09/2022 CALL 4100 | EUR | 35 | 1 225,00 | 0,00 |
| DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3300 | EUR | -35 | -40 495,00 | -0,12 |
| EUREX EURO BUND 08/2022 CALL 149 | EUR | -4 | -7 320,00 | -0,02 |
| EUREX EURO BUND 08/2022 CALL 151.5 | EUR | -4 | -2 200,00 | -0,01 |
| EUREX EURO BUND 08/2022 PUT 140 | EUR | -8 | 200,00 | 0,00 |
| EUREX EURO BUND 08/2022 PUT 145 | EUR | 4 | -800,00 | 0,00 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé | | | -49 390,00 | -0,15 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels | | | -49 390,00 | -0,15 |
| TOTAL Instruments financier à terme | | | 229 941,11 | 0,70 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | USD | 70 326,12 | 67 268,76 | 0,21 |
| APPEL MARGE CACEIS | EUR | -336 480 | -336 480,00 | -1,03 |
| TOTAL Appel de marge | | | -269 211,24 | -0,82 |
| Créances | | | 1 168 313,83 | 3,56 |
| Dettes | | | -49 199,10 | -0,15 |
| Comptes financiers | | | 743 502,73 | 2,27 |
| Actif net | | | 32 807 798,69 | 100,00 |

| | | | |
|---------------------------------|------------|------------------|--------------|
| Parts HARMONIS REACTIF C | EUR | 2 108 420 | 15,56 |
|---------------------------------|------------|------------------|--------------|